



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 17 Juin 2015	Nombre de délégués :	
N° 2015-017	En exercice :	50
Convocation du : 10 Juin 2015	Présents ou représentés :	34
Affichage du : 18 Juin 2015	Absents :	2

Objet de la délibération : Convention avec la FREDON – lutte contre le ragondin

L'an deux mille quinze et le dix-sept du mois de juin à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes de la Mairie des Bizots, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la commune de Blanzly.

Étaient Présents, représentant les communes de :

Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (délégué suppléant)
LES BIZOTS	M Thierry MARMORAT M Jean Paul LUARD	X	X		M Vincent OLIVIEIRI
BLANZY	M Jean Marc FRIZOT M André PAPILLON	X X			
CIRY LE NOBLE	M Pascal SCHIAVONE M Jean François RIZET	X X			
DIGOIN	M Yves BAYON Mme Marie-Agnès FORGEAT		X X		
GÉNELARD	M Jean-Paul BONIN M Richard FORGEAT	X	X		
MARIGNY	Mme Paulette ACKERMANN M François MARCHAND	X	X		M Bernard MORIN
MONTCEAU LES MINES	M Michel FURNO Mme Catherine PIGUET	X	X		Pouvoir à Michel FURNO
MONTCENIS	M Bernard GILOT M André PRUDHON	X	X		
MONTCHANIN	M Joël DUBAND M Daniel LAUREAU	X	X		
OUDRY	M Pascal LOPES DE LIMA M Jean Paul LAUPIN		X X		
PALINGES	M Bruno PICHARD M Jean Louis TRAMOY	X X			
PARAY LE MONIAL	M André ACCARY M Gilles PERRETTE	X	X		Pouvoir à Gilles PERRETTE
PERRECY LES FORGES	M Cyril DUTARTRE M Guillaume JACOB		X X		
POUILLOUX	M SOROKA Christian M Jean Paul MAZILLE	X X			
SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS	M Pascal MOREAU M Jean Paul BRÉTIGNY	X	X		
SAINT BERAÏN SOUS SANVIGNES	M Philippe DUBAND M Bernard VILLETTE	X	X		
SAINT EUSÈBE	M Alain BALLOT M Henri CHECKO	X	X		
SAINT LAURENT D'ANDENAY	M Rémy CAPA M Gilles TOUILLON	X	X		M Bernard DUTREMBLE
SAINT LEGER LES PARAY	M Laurent BOURGEON M Alain MATRAS	X X			
SAINT VALLIER	Mme Danielle LUCIEN M Denis BEAUDOT	X	X		
SAINT VINCENT BRAGNY	M Sébastien DESCHAMPS M Jean Marc PESSIN	X	X		Mme Anne-Marie TILLIER
SANVIGNES LES MINES	M Guy BOGUET M Jean Claude LAGRANGE			X X	
TORCY	Mme Sylvie LECOEUR M René LEBEAU	X	X		Mme Nadège CANTIER
VITRY EN CHAROLLAIS	M Daniel THERVILLE M Jean Yves GRILLET		X X		Pouvoir à Danielle LUCIEN Pouvoir à Jean-Marc FRIZOT
VOLESVRES	M David PIERRE M Claude DUCROUX	X X			

Secrétaire de séance : M Bruno PICHARD

.../...

Pour rappel, le syndicat organise la lutte contre le ragondin, espèce nuisible, depuis plusieurs années. Le Syndicat a délibéré lors du précédent comité syndical pour la création d'une prime de 2 € par queue de ragondin pris – répondant ainsi à un besoin évident sur le bassin versant.

Le Syndicat ne pouvant réceptionner les queues de ragondins dans ses locaux, il est proposé de confier cette mission à la FREDON, organisme régional de lutte contre les nuisibles. La FREDON aura en charge l'animation, la récolte et le paiement des piègeurs.

Le montant de l'opération se compose de deux parties (fixe et variable) :

- **Partie fixe :**

Gestion-animation-communication: 3 600 € non soumis à la TVA

TOTAL : 3 600 € Nets de taxe

- **Partie Variable :**

Indemnisation des ragondins détruits : 2 € par prise prouvée

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise le président à signer la convention avec la FREDON pour l'année 2015

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Certifié exécutoire pour avoir été reçu

à la sous-préfecture le : **24 juin 2015**

Publication le : **24 juin 2015**

A Montceau-les-Mines le : **24 juin 2015**

Le Président,

